

### *Les subsides*

de Gloucester (M. Breau), qui vient de parler, semblent appuyer la politique du NPD consistant à laisser le dollar canadien tomber toujours plus bas. Ils affirment que cela favorisera les échanges commerciaux. C'est possible. Toutefois, si l'on obtient ce résultat, c'est parce que la valeur de salaires des Canadiens diminuera en termes réels. Les députés de mon parti veulent favoriser les exportations, mais le faire en accroissant la productivité, en augmentant la production de chaque unité de travail.

Pourquoi le gouvernement préconise-t-il une diminution des salaires des Canadiens?

**M. Breau:** Monsieur le Président, ni moi ni le député de Gander-Twillingate ne nous sommes déclarés en faveur d'une politique qui diminuerait la valeur du dollar canadien, ou qui le ferait tomber, comme vient de le dire le député. Personne n'a déclaré une telle chose cet après-midi. L'opposition affirme que c'est ce que nous disons, mais ce n'est pas le cas. Nous disons simplement que la valeur du dollar devrait dépendre des forces du marché et être fixée par elles. Il est vrai que la baisse de notre dollar favorise nos exportations, mais elle peut également présenter des inconvénients en ce qui a trait aux importations. Au bout d'un certain temps, il s'ensuit que les salaires et tous les coûts font l'objet de certaines pressions. C'est vrai en particulier dans le secteur manufacturier, dans les secteurs qui sont déjà forts. Par contre, cela ne se produira pas dans les régions du pays où l'exploitation des ressources tient une grande place: l'Ouest, le Nord et les provinces de l'Atlantique. Si la valeur du dollar canadien est trop élevée, nous ne pouvons pas vendre nos matières premières. Naturellement, tout ce qui augmente nos possibilités présente aussi des inconvénients. Je reconnais que certains secteurs de l'économie canadienne ressentiront les effets concurrentiels des salaires au bout d'un certain temps. Ce sera cependant le secteur le plus vigoureux de l'économie canadienne qui en souffrira. Ce seront les travailleurs qui sont déjà bien lotis qui souffriront de la concurrence. Mais je trouve cette solution acceptable si elle a pour effet de créer des emplois dans les régions du pays qui bénéficient des exportations et où sévit toujours un chômage chronique.

● (1650)

**M. le vice-président:** Comme il n'y a pas d'autres questions ni observations, nous allons poursuivre le débat. La parole est au député de Burlington (M. Kempling).

**M. Bill Kempling (Burlington):** Monsieur le Président, je n'ai pas trouvé la force de poser une question au député de Gloucester (M. Breau). En regardant dans la tribune, j'ai vu des gens qui avaient la main sur la bouche. Ils se retenaient de vomir. Il faudrait peut-être mettre des sacs dans la tribune pour les gens qui n'arrivent pas à digérer les discours comme celui que le député a prononcé sur l'économie. Jamais de ma vie, je n'avais entendu pareil baragouinage. Il ne pourrait même pas vendre de frites sans perdre son argent. C'est une vraie catastrophe, cet homme-là.

Il ne reste plus grand temps, monsieur le Président. Il est vrai qu'on a beaucoup parlé du budget présenté par le ministre des Finances (M. Lalonde) le 15 février dernier. Certains auraient voulu telle ou telle mesure d'aide; d'autres auraient préféré qu'on cède aux pressions. Mais la vérité, c'est que nos problèmes ne tiennent pas uniquement au budget du 15 février.

Ils tiennent davantage aux quatre derniers budgets. En effet, on ne pouvait pas réparer les dégâts causés par les trois budgets précédents dans le dernier budget car les gouvernements ne parlent jamais de leurs bévues ou de leurs erreurs de jugement. C'est évident lorsqu'on entend le baragouinage prétentieux que le député vient de nous servir. Il saute aux yeux que nous avons besoin actuellement d'une période de stabilité pour que nos chefs d'entreprises puissent réorganiser leurs finances. Ils ne peuvent ni se donner de l'expansion ni employer davantage de gens ni faire progresser le PNB ni non plus réduire notre déficit s'ils doivent financer leurs opérations. Voilà le problème qu'ils doivent résoudre.

Bon nombre d'entreprises doivent continuer à fonctionner en assumant d'importantes pertes. On en a tenu compte dans le budget, dans une certaine mesure, en reportant les remboursements à sept ans. Mais qu'on y repense, monsieur le Président, lorsqu'une entreprise impute une perte reportée à un bénéfice réalisé au cours d'un exercice donné, cela signifie qu'elle ne paiera que peu ou pas du tout d'impôt au gouvernement fédéral. Autrement dit, le gouvernement doit réduire ses dépenses pour compenser les recettes qu'il ne perçoit plus ou rien, lever des impôts dans d'autres domaines ou alors, emprunter davantage. C'est ce qui se passe actuellement. Le gouvernement joue sur les deux derniers tableaux: il emprunte davantage et il lève d'autres impôts dans certains domaines.

Il est donc évident qu'il doit prendre certaines mesures dans le cadre d'une véritable politique budgétaire pour qu'il y ait plus d'investissements sur le marché qu'il y en a actuellement.

Beaucoup d'entre nous espéraient voir une disposition de ce genre dans le dernier budget. D'autres avaient même prédit que ce budget renfermerait une disposition permettant le report en aval de pertes sur d'autres revenus. On aurait pu ainsi renflouer les comptes de capital de nombreuses entreprises si, disons, 50 p. 100 des sommes ainsi reportées avaient dû être réinvesties dans l'entreprise. Pour ceux qui auraient de la difficulté à comprendre, je dirai simplement que de nombreuses entreprises ont été victimes des taux d'intérêt élevés et elles hésitent à financer un programme d'expansion grâce à des emprunts, surtout lorsque le marché de l'argent est aussi instable.

Nous devons réussir à sortir du moule dans lequel les quatre derniers budgets désastreux nous ont coulés. Supposons que vous exploitiez une petite ou moyenne entreprise, monsieur le Président, et que vous voulez prendre de l'expansion, afin de décrocher un plus gros marché à l'extérieur du Canada. Supposons maintenant que vous ayez besoin de machines plus productives, afin d'améliorer vos profits bruts, mais que vous hésitez à remplacer vos machines, car vous devez emprunter de l'argent sous forme d'un prêt à terme dont le taux est flottant. Vous examinez alors votre marge brute d'autofinancement pour les années à venir et vous savez que l'amortissement fiscal pour la première année sur ces nouvelles machines sera égal à 50 p. 100 de ce qu'il a été il y a deux ans. Vous devez alors obtenir de la banque une marge de crédit supérieure, alors que le taux est flottant et que le marché de l'argent est instable. C'est là, en peu de mots, le dilemme auquel font face de nombreuses entreprises du Canada qui sont pressées par le gouvernement de se lancer dans de nouvelles entreprises et d'accroître leurs débouchés afin de créer des emplois et de réduire ainsi le chômage.